

## R

**RAIES** : Les raies sont des poissons cartilagineux dont les pectorales très développées forment les « ailes ». Comme tous les autres squales leur bouche se situe sur la face ventrale de leurs corps plat. Dans la plupart des cas elles possèdent un queue munie souvent d'un aiguillon.

La raie bouclée (**Raja clavata**) est la plus courante. Elle arbore une robe brun verdâtre avec de nombreuses taches plus claires.



La raie Pastenague (**Dasyatis Pastinaca**) qui peut atteindre les 40 kg, possède un ou deux puissants aiguillons venimeux sur la partie antérieure de la queue. Son corps en forme de losange est gris brun à gris vert.



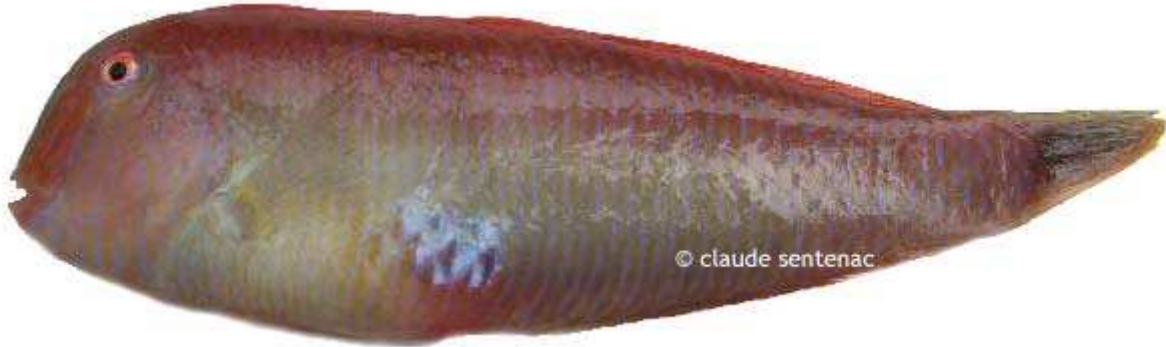
**La raie Manta ( *Manta Birostris*) dont l'envergure peut dépasser les 6 mètres n'est pas un poisson habituel de méditerranée mais il arrive parfois d'en rencontrer une égarée sous nos latitudes. Le canal de Suez ne sert pas qu'aux bateaux !**  
**J'ai personnellement eu la chance de croiser le chemin d'une de ces géantes des mers, en remontant au palier après une plongée. Elle est arrivée, remuant mollement ses diverticules buccaux, nageant tranquillement deux mètres sous la surface et s'est immobilisée à trois ou quatre mètres de nous, nous observant sans crainte. Après un tête à tête statique qui avait un petit air de surnaturel, à la fin de notre palier, le brave Louis a essayé de se rapprocher de la bête. Elle a effectuée un magnifique décrochage sur l'aile droite et a disparue tranquillement sous nous, dans le bleu. Son envergure avoisinait les 4 mètres.**



**RASCASSE** : Poisson de la famille des scorpenidés caractérisés par un mimétisme important et des épines venimeuses redoutables (*Scorpaena Porcus*). Les petits exemplaires sont appelés « rascassons » et sont utiles pour réaliser une bonne soupe de poisson ou un bouillon de bouillabaisse. Il existe la rascasse brune ( ou crapaud de mer) et la rascasse à verrues ( ou rascasse pustuleuse). Le Chapon ou rascasse rouge, quand-à-lui, peut atteindre les 40 cm et possède une chair très recherchée.



**RASON** : Sorte de girelle assez rare sur nos fonds. Le mâle possède une tête aux couleurs flamboyantes. Ses yeux très haut placés sur le crâne le font ressembler à un poisson tropical égaré en méditerranée. Tout comme la girelle, il s'enfouit dans le sable la nuit venue et les mâles sont aussi dominateurs que les girelles royales. N'ayant observé ce rason que trois fois, dont une fois en Corse, je n'ai pas remarqué de femelles autour de ce poisson et je l'avais baptisé « roi des girelles » pour le démarquer des girelles royales. Il n'a fait son apparition sur les livres de vulgarisation des poissons de nos côtes que depuis peu.



**RASPAILLON** : Autre nom du sparailon, probablement à cause de sa nage saccadée comme un ricochet.

**RAVELLE** : Voir aussi à bogue ravelle. Du provençal ravèu qui signifie rebut, une ravelle se situe à mi-chemin entre le ravan ( qu'on garde encore) et le frachan (qu'on jette).

**REÏ DES ROUCAOUS** : Ce magnifique labre vert, avec sa décoration longitudinale blanche pourrait être assimilé aux diverses seires, verdaous, vieilles ou lasagnes s'il ne se paraît pas de cette longue bande blanche qui le caractérise. Comme ses congénères il affectionne l'ombre des tombants et des grottes sous marines.





**ROUGET** : C'est le surmulet qui se fractionne en rouget de roche (**Mullus Surmuletus**) et rouget de vase ou de fond (**Mullus Barbattus**). Ces deux espèces se différencient surtout par leurs habitats mais présentent les mêmes caractères. Un corps effilé, un front droit et une paire de barbillons sous la mâchoire inférieure. D'une teinte à dominante rouge (plus intense en phase reproductive) ils ont quelques bandes longitudinales dorées sur les flancs. Ce sont des poissons d'une finesse de chair inégalée. Dans le midi on les nomme souvent Bécasses de mer, non pas parce qu'il faut les laisser faisander mais parce qu'ils sont nettement plus savoureux lorsqu'ils sont cuits non vidés. Le fruit de leurs entrailles (comme Jésus pour Marie) tartiné sur un croûton ferait devenir galavard le plus anorexique des ascètes.



**ROUGET GRONDIN** : VOIR À GALINETTE.



**ROUQUIER (OU ROUCÀOU) : Crénilabre Méditerranéen (*Symphodus mediterraneus*), poisson de la famille des labridés très courant autour des rochers du bord de mer. Il est brun roussâtre mais en période de frai, le male arbore des teintes plus chamarrées sur la tête et sous le ventre. L'œil est généralement cerclé de jaune vif.**

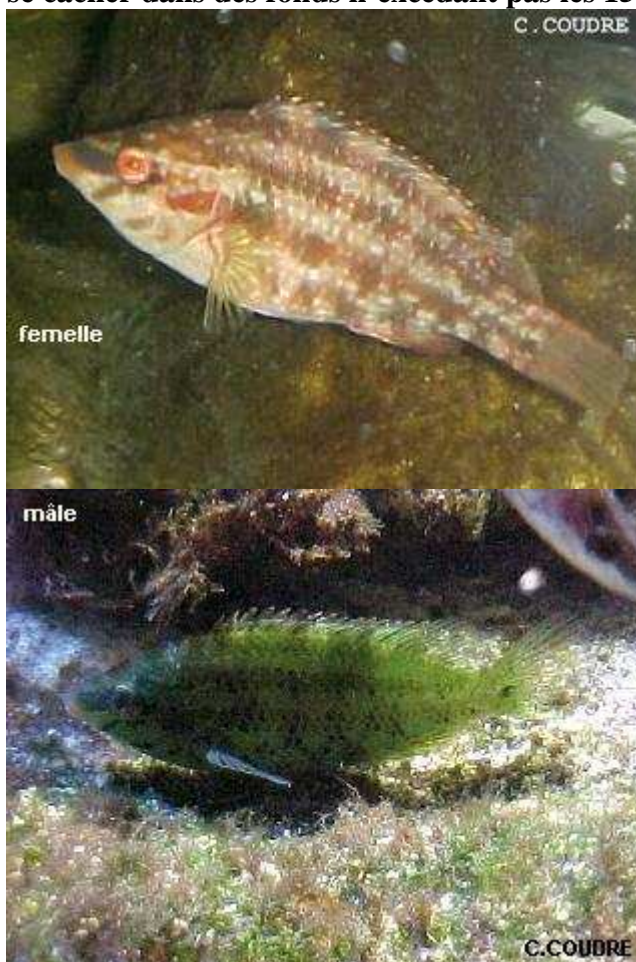


**A côté du rouquier commun, on trouve diverses sous espèces qui se désignent sous le même vocable.  
Le Crenilabre ocellé et le crénilabre girelle se rencontrent sur des fonds de rochers et dans les herbiers de posidonies.**





**Le crénilabre à cinq bandes brunes dont le male arbore une livrée verte alors que la femelle est brun clair avec l'œil rouge brique. Il aime particulièrement les fonds algueux ou il peut facilement se cacher dans des fonds n'excédant pas les 15 mètres.**



**Le commissaire est un rouquier de teinte bleu nuit avec une grosse tache noire à la base de la queue.**



**ROUSSETTE** : Chien de mer, (**Scyliorhinus Canicula**) est le seul squalé habituellement présent sur notre littoral. Dépassant rarement les 1 mètres de longueur, elle vit sur des fonds sablo vaseux entre 30 et 100 mètres de profondeur. Elle vient vers le rivage en automne pour pondre ses œuf dans les gorgones et les posidonies. Ces œufs fixés au substrat par quatre filaments très résistants, donnent naissance, au bout de 8 mois, à des alevins encore munis de leur poche vitelline. Pour permettre la commercialisation de ce requin inoffensif, les poissonniers l'ont rebaptisée « Saumonette », dénomination qui camoufle totalement les origines mais qui n'influe pas sur le goût assez fade de sa chair.

